

TOUS MOBILISÉS POUR NOS SALAIRES

Malgré une forte inflation, l'augmentation des prix de l'énergie comme de l'alimentation et globalement du coût de la vie, nos rémunérations ont été revalorisées d'environ **30 centimes par jour seulement !**

FACE À UN TEL MÉPRIS, PARCE QUE 3F A ATTEINT DES RÉSULTATS RECORDS ET EXCEPTIONNELS, NOUS REVENDIQUONS :

- une enveloppe globale de 3,1%
- des augmentations de salaires à la hauteur de notre investissement
- une véritable et juste reconnaissance de notre travail

GRÈVE GÉNÉRALE

au 159 rue Nationale 75 013 Paris
le mardi 8 février 2022 à 11h



ENSEMBLE

**avec la CFE-CGC, CGT, FO
et le SECI-Unsa**

Chères collègues, chers collègues,

Après la déception des négociations sur les salaires, les 4 **organisations syndicales représentatives** vous expliquent pourquoi **la mobilisation est primordiale**.

Rappelez-vous les vœux de la Direction. Nous avons eu le droit aux félicitations. Les **résultats** ont atteint un niveau record malgré les difficultés. Malheureusement, **l'inflation** pèse sur le **pouvoir d'achat** de chacun.

En dépit de ces circonstances exceptionnelles, **la Direction n'a pas souhaité récompenser le travail des salariés en les augmentant décentement**.

Vous avez reçu votre paie de janvier 2022. La différence avec celle de 2021 est infime. En moyenne, les salaires ont été augmentés d'environ **10 € par mois soit 30 centimes par jour**.

Alors si les salariés ne sont pas augmentés maintenant en pleine pandémie mondiale avec une inflation jamais vue et des résultats 3F exceptionnels, quand le seront-ils ?

Vous croyez sans doute que les cordons de la bourse sont serrés pour tous. Non, **la Direction de 3F a décidé de bloquer les salaires de la majorité pour privilégier une minorité**.

Quatre nouveaux Directeurs ont été recrutés ou sont sur le point de l'être. Le mille-feuille grossit et le copinage n'a pas de limite.

L'ANCOLS et les expertises du CSE l'ont aussi récemment démontré : les plus hauts salaires sont en constante augmentation et atteignent des niveaux **qui frisent l'indécence pour un bailleur social** (200 000 €/an en moyenne).

Des primes de départ de plusieurs dizaines voire centaines de milliers d'euros largement supérieures au barème légal sont versées aux cadres supérieurs. **Des rentes** sont distribuées aux Directeurs retraités. Rien n'est trop beau pour nos « chers » Directeurs. Evidemment nous sommes loin des 30 centimes d'euros d'augmentation.

Vous aimez votre métier. Vous avez des convictions et croyez dans le logement social. Vous estimez aussi que vos efforts méritent **une juste reconnaissance**.

Alors c'est maintenant ou jamais qu'il faut vous mobiliser afin d'obtenir de meilleures augmentations de salaire.